



Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix
04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81
www.ville-claix.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN 2023 A 19H00

Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

PRESENTS : M. Christophe REVIL- Maire, Adjoints : Mme. MN. STRECKER ; M. P. ROUSSET ; Mme. B. BERTHON ; M. Y. PASDRMADJIAN ; Mme. S. ALPHONSE ; M. JL. BOUCHAUD ; Mme. S. IMBERT ;
Conseillers municipaux : M. M. PELLOUX PRAYER ; Mme. M. BRUN ; Mme. M. TROUILLEAU ; M. R. DA SILVA ; M. R. KELLER ; Mme V. VERMAST ; Mme J. GIRAUD ; M. F. GIRARD ; Mme. A. CHIANTIA ; M. S. MOREL ; M. F. GUITTON ; Mme. L. FINET ; M. D. CAIROLA ; Mme. I. COMTE DELPLACE ; M. L. MARTIGNAGÓ ; M. M. BRUN PICARD ; Mme. I. MOFFELEIN.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme. C.RANGOD à Mme. M.BRUN ; M.J. TOMASINO à M. Y. PASDRMADJIAN ; Mme A. BOUCHET à Mme B. BERTHON ; Mme. M.MURIDI à M. P. ROUSSET.

Quorum (15): atteint (25 présents)

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Marie-Noëlle STRECKER

DESTINATAIRES :

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux.
Madame Christine ROCHA- Directrice Générale des Services.

OUVERTURE DE LA SEANCE : 19H00

Après le constat des conseillers municipaux et validation du quorum, Madame Marie-Noëlle STRECKER est nommée par le conseil municipal en qualité de secrétaire de séance.

CLOTURE DE LA SEANCE : 19H40

Date de publication : 11 juillet 2023

1/Eléments administratifs

Signature de document :

- Feuille de présence du Conseil Municipal du vendredi 9 juin 2023

ORDRE DU JOUR

N°	OBJET	SERVICE / RAPPORTEUR
AFFAIRES GENERALES		
1	Convocation conseil municipal	
2	Décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs	
3	Arrêté préfectoral n°38-2023-05-25-00008 du 25 mai 2023 fixant le nombre de délégués et suppléants sénatoriaux par commune et indiquant le mode de scrutin pour leur désignation	
AFFAIRES GENERALES		
4	Désignation des délégués et des suppléants des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.	AG/CR

4/ Désignation des délégués et des suppléants, des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Le Rapporteur EXPOSE (dans l'ordre ci-dessous),

VU le code électoral, notamment le titre III

VU le Décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU la circulaire ministérielle NOR IOMA2308397J du 30 mars 2023

VU l'arrêté Préfectoral n° Arrêté préfectoral n°38-2023-05-25-00008 du 25 mai 2023 fixant le nombre de délégués et suppléants sénatoriaux par commune et indiquant le mode de scrutin pour leur désignation

Considérant la nécessité de convocation du Conseil municipal en date du 9 juin 2023 afin de désigner ses délégués et suppléants

Le Rapporteur rappelle qu'auront lieu le 24 septembre 2023 les élections sénatoriales. Lors de ces élections, voteront, afin d'élire les sénateurs, les délégués de chaque commune, désignés par le Conseil Municipal.

La Commune de Claix doit désigner 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage, ni vote préférentiel.

Les listes présentes peuvent être complètes et incomplètes et par conséquent peuvent comprendre un nombre de noms inférieurs ou égal au nombre de mandants de délégués et de suppléants à pouvoir.

La déclaration de candidature doit contenir le titre de la liste présentée avec les noms, prénoms, domiciles, dates et lieux de naissance de chaque membre et l'ordre de présentation.

Les listes comprennent au maximum 15 délégués titulaires et au maximum 5 délégués suppléants. Ces listes sont à déposer auprès de Monsieur le Maire au plus tard à l'ouverture du scrutin.

Un bureau électoral est institué au début du scrutin, il comprend

- le Maire Christophe REVIL en application de l'article L.2122-17 du C.G.C.T., président

- les 2 membres du Conseil Municipal les plus âgés M. R. KELLER et Mme M. BRUN présents à l'ouverture du scrutin,
 - les 2 membres du Conseil Municipal les plus jeunes Mme L. FINET et S. MOREL présents à l'ouverture du scrutin.
 - 1 secrétaire Mme MN. STRECKER
 - Le bureau électoral est composé le jour du scrutin.
- Le vote se fait sans débat au scrutin secret.

Dans les communes de moins de 9000 habitants, les conseillers ne peuvent voter que pour une seule liste sans adjonction ni radiation de nom et sans modification de l'ordre de présentation des candidats. Tout bulletin ne répondant pas à ces prescriptions est nul.

Aussi, Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection.

APPROUVE la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, comme suit :

Nom et prénom de l'élu (e)	Liste sur laquelle il ou elle	Mandat de l'élu(e) ¹
Mme STRECKER Marie	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
M ROUSSET Patrick	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
Mme ALPHONSE Sylvie	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
M PASDRMADJIAN Yannick	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
Mme IMBERT Sandrine	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
M BOUCHAUD Jean-Louis.....	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
Mme RANGOD Corinne	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
M DA SILVA Raphaël	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
Mme BRUN Martine	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
M KELLER Robert	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
Mme TROUILLEAU Maryline...	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
M GIRARD François	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
Mme CHIANTIA Annie	Liste Aux côtés des Claixois	DELEGUE
Mme COMTE DELPLACE	Liste Claix avec vous.....	DELEGUE
M BRUN PICARD Michel.....	Liste Claix avec vous.....	DELEGUE
M MOREL Sébastien	Liste Aux côtés des Claixois	SUPPLEANT
Mme FINET Laure	Liste Aux côtés des Claixois	SUPPLEANT
M GUITTON Franck	Liste Aux côtés des Claixois	SUPPLEANT
Mme MURIDI Mélanie	Liste Aux côtés des Claixois	SUPPLEANT
M PELLOUX PRAYER Marc	Liste Aux côtés des Claixois	SUPPLEANT

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet de l'Isère.

Modalités de vote : inscrites au procès-verbal transmis en préfecture le 09/06/2023.

Luc MARTIGNAGO : Je souhaite proposer un panachage.

Christophe REVEL : Le groupe Claix avec Vous souhaite-t-il répondre positivement ? Les groupes s'organisent librement pour proposer une liste.

Isabelle COMTE-DELPLACE : Nous souhaitons déposer une liste.

Le secrétaire de séance

Marie-Noëlle STRECKER

Le Maire

Christophe REVEL

